



PAGE 2
70 ans pour le Secours populaire Français !



PAGE 3
Femmes, peinture et poésie en images...



PAGE 4
Romuald Chéry, un poète...

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

n°5
17 mars 2015
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse), et sur Twitter @villetaneuse

Vous avez dit «conseillers départementaux» ?

Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars prochains. Elles remplacent les élections cantonales et désignent les membres du Conseil départemental (ex-Conseil général) dans le cadre du canton. Toutes les explications en **PAGE 3...**



Toute l'actu
sur le site de la ville



© Erwann Oulé



EDITORIAL

Dans sa dernière configuration, nous avons obtenu que la commune, à l'exception de quelques sites, soit érigée en un seul « quartier de politique de la ville ». Mais, la question de fond est celle de l'enveloppe financière qui accompagnera cette nouvelle géographie prioritaire : aucune visibilité sur les financements qui seront alloués pour nos quartiers populaires. Nous craignons, une fois de plus, de faire les frais de la politique d'austérité. Il ne suffit pas, aujourd'hui, de se contenter de « sanctuariser » les crédits d'intervention de l'État, il est primordial de les augmenter considérablement pour faire face aux fractures et aux inégalités qui gangrènent notre société et menacent sa cohésion. Face aux difficultés des habitants des quartiers populaires et aux déficits criants en matière d'éducation, de culture, de santé, d'emploi et de formation, de structures de petite enfance, de cadre de vie... Il est urgent d'agir fortement, à la fois sur les volets humain et urbain de la politique de la ville, pour rétablir l'égalité républicaine. C'est une question d'équité et de justice sociale, si nous voulons garantir le vivre ensemble et la cohésion dans notre République.

Villetaneuse, le 11 mars 2015
Carinne Juste,
Maire,
1^{er} Vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

SOUTENEZ NOS "STREET-ARTISTES" ! EXPO DU 17 AU 31 MARS 2015 À LA MEDIATHÈQUE RENAUDIE



Depuis les vacances de Noël 2014, 80 jeunes de 11 à 17 ans des 9 communes de Plaine Commune se sont engagés dans un concours de Street Art. Du 17 au 31 mars, les œuvres réalisées par 8 jeunes villetaneusien-ne-s seront exposées pour recevoir vos suffrages. N'hésitez pas à visiter l'expo et à voter pour les 2 œuvres qui vous plaisent le plus. Ensuite, du 15 au 17 avril, à l'hôtel de ville, seront exposées les œuvres lauréates des 9 villes et, pour le grand vote final, vous devrez cette fois choisir les trois

gagnants de Plaine commune. Infos auprès du centre de loisirs ados de la maison de quartier Paul-Langevin au 01 49 71 58 80

REJOIGNEZ LE GROUPE DE MARCHÉ VENDREDI 20 MARS 2015 À 13H30 AU PÔLE SENIORS POUR LA PREMIÈRE SORTIE !



Il se réunit un vendredi par mois à 13H30 pour une balade de santé et se terminera à chaque fois par un goûter équilibré ! Cette activité est co-animée par le PAPS (point accueil prévention santé) et le Pôle seniors. Alors venez profiter du printemps en marchant !
Infos et inscriptions auprès du Pôle Seniors au 01 49 46 10 90 ou du PAPS au 01 49 40 76 34

RÉUNION PUBLIQUE "PLAN LOCAL D'URBANISME" (PLU) MARDI 31 MARS 2015 À 18H30 EN MAIRIE



Après le diagnostic, après les orientations choisies, voici maintenant le temps de se pencher sur l'ensemble des paramètres qui vont régler l'aménagement du territoire de notre commune sur les 15 années à venir.
Plus d'infos auprès de la chargée de mission Démocratie Locale au 01 49 40 75 94

FREE ANGELA ! CINÉ-CLUB VENDREDI 27 MARS 2015 À 19H30 AU CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA-ZETKIN

Grande figure de la lutte pour les droits civiques aux Etats-Unis, et grande féministe, venez



découvrir ou replonger dans la trajectoire singulière de cette femme d'exception qui a marqué toute une génération durant les années 70.
Infos au centre Clara-Zetkin au 01 49 98 91 10

"EN COMMUN" NOUVELLE FORMULE : ABONNEZ-VOUS !
En Commun, le journal de Plaine Commune a changé de formule. Nouvelle maquette, nouveaux contenus, mais aussi nouveau mode de diffusion ! En effet, le magazine n'est plus distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Il est disponible sur abonnement gratuit. Deux possibilités s'offrent à vous : recevoir votre magazine en version papier par courrier dans votre boîte aux lettres, ou par mail (au format PDF).
Infos : www.plainecommune.fr

Le «Paris» des SOLIDARITÉS est lancé

Le Secours Populaire Français fête ses 70 ans et réaffirme sa volonté de montrer dans les actes que la solidarité populaire est plus que jamais une valeur irremplaçable et universelle. Les bénévoles du comité local ont donc invité les villetaneusien-nes à une rencontre sur " le mieux vivre ensemble". L'occasion également de lancer l'opération " le Paris des solidarités ".



Richard Béninger, secrétaire national du Secours Populaire, prend la parole aux côtés d'André Jozefowicz, président du comité local. © Christophe Barette

18 heures, la grande salle du centre socio-culturel Clara-Zetkin se remplit peu à peu ce jeudi 5 mars. Une quarantaine de personnes de tous horizons, majoritairement des femmes, est venue débattre, témoigner de leurs expériences pour mettre en actes concrètement la solidarité afin de mieux vivre ensemble. Comment apprendre aux enfants à s'aimer plutôt que se déchirer ? Comment mieux vivre ensemble en tant qu'adultes ? Les deux questions sont posées d'entrée par Richard Béninger, secrétaire national du Secours Populaire Français. Les premières interventions précisent que le vivre-ensemble existe dans notre ville "nous n'avons pas attendu le 11 janvier" et les manifestations monstres qui ont réuni plusieurs

millions de personnes. L'exemple d'une petite fille qui partage des bonbons à l'école pour célébrer l'Aïd est raconté par une participante. Une solidarité en acte puisque les jeunes villetaneusien-nes n'y a pas de rapport d'argent. Ils existent à Villetaneuse mais la principale difficulté est d'améliorer l'information pour faire connaître ces structures. Le centre socio-culturel Clara-Zetkin ainsi que le site internet de la ville sont des sources d'informations. Pour être acteur de la solidarité, Richard Béninger fait la proposition du "Paris des solidarités". L'objectif : faire du 19 août, la journée nationale des oubliés-e-s des vacances. Elle aura lieu au champ de mars. Au menu des chasses aux trésors et plein d'activités pour les enfants ainsi qu'un pique-nique géant et surtout un concert avec Matt Pokora. Paris sera donc ce jour là, La capitale mondiale de la solidarité. Un défi un peu fou que

se lance le Secours Populaire car l'idée est de réunir 70 000 enfants de 70 nationalités ainsi que leur famille. "Pour Villetaneuse nous nous sommes lancés le pari d'emmener au minimum 150 personnes". André Jozefowicz lance donc un appel à tous ainsi qu'aux associations pour permettre de construire le projet dans les quartiers, les écoles, les associations avec une série d'actions, d'ateliers de la solidarité. Pendant la soirée, les associations ont répondu présentes. L'APE de Jules Verne va "discuter du projet avec les parents d'élèves". Message reçu 5 sur 5, également pour "Enfance, famille des deux rives" qui va faire le premier chèque pour soutenir ce défi. "Des initiatives collectives importantes qui redonnent l'espoir, qui construisent la citoyenneté de demain" comme le souligne Carinne Juste. ●

se lance le Secours Populaire car l'idée est de réunir 70 000 enfants de 70 nationalités ainsi que leur famille. "Pour Villetaneuse nous nous sommes lancés le pari d'emmener au minimum 150 personnes". André Jozefowicz lance donc un appel à tous ainsi qu'aux associations pour permettre de construire le projet dans les quartiers, les écoles, les associations avec une série d'actions, d'ateliers de la solidarité. Pendant la soirée, les associations ont répondu présentes. L'APE de Jules Verne va "discuter du projet avec les parents d'élèves". Message reçu 5 sur 5, également pour "Enfance, famille des deux rives" qui va faire le premier chèque pour soutenir ce défi. "Des initiatives collectives importantes qui redonnent l'espoir, qui construisent la citoyenneté de demain" comme le souligne Carinne Juste. ●

Christophe Barette

Expression des groupes politiques du Conseil municipal

coups de son conjoint. En termes d'emploi, la majorité des chômeurs, des salariés précaires, des emplois les moins payés et les moins valorisés concernent des femmes. Pourtant, le gouvernement vient de voter sans ciller sa loi Macron qui renforcera la toute-puissance du patronat et sans doute fragilisera davantage le travail des femmes. Il y a urgence à continuer la lutte pour l'égalité !

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération Écologie, Société Civile)

Pour le droit à l'éducation pour tous Ce droit est écrit partout, mais reste encore trop virtuel en France. Environ 20 000 enfants ne seraient ainsi pas scolarisés. Dans un rapport du Conseil de l'Europe,

le commissaire aux droits de l'homme fait état de cette inégalité persistante. A Villetaneuse, cela fait plus de 4 mois que Franck-Olivier, âgé de 9 ans, est déscolarisé. Il est inacceptable que cet enfant soit totalement exclu du système scolaire sans aucune prise en charge pédagogique et éducative. Nous sommes inquiets de l'avenir qu'offre la République à cet enfant...

Une mobilisation collective est lancée pour réclamer une scolarisation adaptée de cet enfant, pour un véritable droit effectif à l'éducation pour tous ! Pour le soutenir, contactez-nous au 06 69 29 58 09 Dieunor Excellent

«RENDEZ-VOUS LE POUVOIR AUX CITOYENS» Nous tenons à dénoncer l'attitude



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»
Défendre les droits des femmes Le 6 mars, les artistes et nos élus ont fait entendre les aspirations d'une société plus juste envers les femmes. L'égalité entre les hommes et les femmes est loin d'être atteinte, un long chemin reste encore à parcourir... La France possède le taux de harcèlement sexuel au travail le plus élevé d'Europe, une femme meurt tous les trois jours sous les

Vous avez dit « CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX » ?

Les élections départementales des 22 et 29 mars prochains remplacent les élections cantonales et désignent les membres du Conseil départemental (ex-Conseil général) dans le cadre du canton. Actions sociales, aides aux personnes âgées, entretien des collèges, routes départementales, les missions du département touchent notre vie quotidienne.



Mise sous pli des professions de foi par le service élections en mairie. © Erwann Quéré

Les 22 et 29 mars prochains, les Français seront appelés à choisir la composition de leurs « conseils départementaux ». Un intitulé plus transparent que l'ancien. Au-delà des mots, c'est l'ensemble du scrutin qui a été toiletté. Fini le renouvellement des conseils par moitié les trois ans, cette fois il faudra élire l'intégralité des conseillers pour six ans (jusqu'en 2021, donc). Le vote reste organisé par

cantons mais ceux-ci ont été redessinés et leur nombre réduit de moitié (à 2054) sur la base de critères discutables et sous prétexte d'un meilleur équilibre démographique. Dernière nouveauté : le mode de scrutin. Alors que l'on votait jusqu'en 2011 pour un seul nom, il y en aura deux cette année sur chaque bulletin : un homme et une femme. Ceci explique que malgré la réduction du nombre de cantons, le nombre de conseillers reste sensiblement le même (soit

4108). Un système qui a aussi ses limites puisqu'il réduit la pluralité politique, les deux candidats élus sur le canton étant du même bord. Pour être élu au premier tour, un binôme devra satisfaire deux conditions : recueillir la majorité absolue (soit 50% des suffrages exprimés plus une voix) ET le quart des électeurs inscrits. Autrement dit, une forte abstention signifiera beaucoup de seconds tours. Et pour pouvoir se présenter au second tour, il faudra avoir

VOTER PAR PROCURATION
Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes, vous avez la possibilité de désigner une autre personne pour voter à votre place. Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée. (lien disponible sur www.mairie-villetaneuse.fr). Vous devez déposer votre formulaire au Tribunal d'instance (demandez le juge ou le greffier en chef), au commissariat ou à la gendarmerie de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail. Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, un Officier de Police Judiciaire peut venir établir la procuration à votre domicile, dans un hôpital, une maison de retraite. Il faut adresser votre demande au Commissariat de Police et joindre un certificat médical. Munissez-vous des documents suivants :
• votre pièce d'identité en cours de validité.
• un justificatif de votre domicile récent (facture de téléphone, d'EDF...) ou un justificatif attestant de votre lieu de travail.
• L'identité complète de la personne qui reçoit la procuration (le prénom, le nom et le nom d'épouse s'il y a lieu, la date et le lieu de naissance, l'adresse à Villetaneuse)
Qui peut voter à votre place ?
La personne que vous autorisez à voter pour vous, doit être inscrite sur les listes électorales de Villetaneuse, mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote que le vôtre. Attention, cette personne ne peut détenir plus d'une procuration établie en France
Comment se passe le vote ?
Une fois que votre procuration est établie, elle est ensuite adressée au maire de Villetaneuse, qui la fait déposer dans le bureau de vote concerné. Vous devez prévenir la personne qui est chargée de voter pour vous et elle doit se présenter le jour du vote avec sa propre carte d'identité. ●

obtenus au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits. Si on fait appel à nos souvenirs des cours d'éducation civique, les principales compétences attribuées aux départements sont : aide sociale (protection de l'enfance, RSA, aide aux personnes handicapées et

âgées), gestion des collèges, voirie (les routes départementales)... L'échelon départemental est donc inscrit dans notre vie quotidienne. Soyons vigilants à ce qu'il ne disparaisse pas à l'horizon 2021. Voter les 22 et 28 mars, c'est participer aux grands enjeux du pays. ●

LE FOCUS FEMMES, PEINTURES ET POÉSIE

Jusqu'à la fin avril, Villetaneuse fête la femme et multiplie les différentes expressions artistiques pour la mettre à l'honneur : peinture avec des ateliers "Femmes en couleurs" menés avec des enfants par l'association The Hundred et poésie avec la slameuse Manel. Photos de S. Derradji et E. Quéré



UNE CURE DE POÉSIE ?

Connaissez-vous un poète dans votre entourage ? Vous pourriez en croiser un à Villetaneuse. Passionné. Il aime tous les genres, avec une préférence marquée pour les haïkus, les mini poèmes japonais.

Bonne nouvelle : il existe encore des poètes en 2015, malgré l'horreur économique dans laquelle on est plongé. Et des poètes, on peut en rencontrer tout près de chez soi. Comme à Villetaneuse. Le nôtre s'appelle Romuald Chéry. Villetaneusien, il est éducateur dans un foyer d'Épinay-sur-Seine. Il s'intéresse à la poésie depuis ses quinze ans. Il a d'abord aimé en dire en classe, puis, encouragé par un professeur, il s'est mis à en écrire. L'inspiration peut lui venir n'importe quand, y compris dans les transports. C'est pour ça qu'il a toujours une feuille de papier et un stylo sur lui : ses outils lui permettent de griffonner au plus vite les idées et l'assemblage de mots qui lui viennent. Il a parfois des difficultés à entrer dans l'écriture, mais ne connaît pas l'angoisse de la page blanche, confie-t-il. « La plupart du temps, je suis très à l'aise et je prends mon pied. Certains poèmes me tombent dessus et je les écris en un quart d'heure. D'autres me demandent bien plus de temps. » L'écriture ne se commande pas vraiment, dit-il. Et elle a souvent quelque chose de l'ordre de la transe. Il faut croire que ses transes sont bénéfiques car Romuald est lauréat de nom-



Romuald Chéry à la médiathèque Jean-Renaudie avant le Café caraïbes en février. (© Erwann Quéré)

breux prix, dont deux de l'Académie francophone. Parmi ses ouvrages publiés : De disgrâce et d'absence et Haïku Lélé. Haïku Lélé : le nom fait sourire. Mais le jeu de mots s'explique facilement. « Haïku », c'est pour le nom d'un genre poétique japonais que Romuald apprécie beaucoup. Et « Lélé », c'est le bâton antillais à trois branches. Et notre poète

est martiniquais. Il a découvert les haïkus en 2006, avant qu'ils ne deviennent à la mode en France. Ce sont des poèmes très courts, ramassés sur eux-mêmes, en dix-sept syllabes. Le haïku permet de noter les émotions, le moment qui passe et qui émerveille ou qui étonne. « Il faut être capable de saisir l'instant, ici et maintenant, explique Romuald. Comme un instantané

en photographie. C'est une poésie des sens. » Le haïku parle à tout le monde mais répond à des règles précises. « C'est plein d'humanité. C'est incroyable. » Si ça a tellement plu à Romuald, c'est qu'il a suivi des stages de haïku auprès d'un maître du genre, un Français marié à une Japonaise, qui effectue de longs séjours au pays du Soleil-Levant. Ils organisent régulièrement des soi-

rées, au cours desquelles chacun dit ses poèmes, accompagné par la jeune femme japonaise qui joue du shamisen, une sorte de violon à trois cordes pincées.

Romuald a aussi participé à des ateliers de sonnets. Il en écrit ainsi que des acrostiches, des vers libres, du classique, du néo-classique. Bref, «chacun y trouve son compte!», s'amuse-t-il. Une corde de plus à son arc : la chanson. Du zouk principalement, enregistré dans un studio mobile, chez lui. Il ne fait pas de différence entre écrire des chansons et de la poésie : « Quand vous savez écrire, vous écrivez. Peu importe le support. »

Et comme il aime faire découvrir toutes les poésies, le poète se rend parfois dans des médiathèques les transmettre aux enfants et aux ados. Comme le 3 février dernier, à la médiathèque Jean Renaudie. D'un commun accord avec le personnel, le thème retenu était un voyage un Caraïbe via les poètes de là-bas : Aimé Césaire et Edouard Glissant bien sûr, mais aussi ceux, moins connus, de Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Guyane et Haïti. Plus ceux de Romuald. Et, bonne nouvelle, tous les participants en ont redemandé ! ●

Pascal Marion

<http://rcherchey.cherchey.com/1poeme.html>



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ☀ **SENIORS : GRAND LOTO GOÛTER DE PRINTEMPS MERCREDI 18 MARS 2015 À 14H** PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 46 10 90
- 👩 **ATELIER YOGA PARENT-ENFANT MERCREDI 18 MARS 2015 À 14H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- 👩 **ATELIER JARDINAGE MERCREDI 18 MARS 2015 À 14H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- 👩 **ATELIERS MULTIMEDIAS LES 19, 21, 25, 26 ET 28 MARS 2015** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10 (appeler pour connaître les thèmes)
- 👩 **SOUVENIR : FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE JEUDI 19 MARS 2015 À 18H30** DEVANT LA STÈLE PLACE J.B.-CLÉMENT / Tél. 01 49 40 76 15
- 👩 **PERMANENCE "FRANCE BÉNÉVOLAT" VENDREDI 20 MARS 2015 DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- 👩 **JEU VIDEO : "JUST DANCE 2015" SAMEDI 21 MARS 2015 À 10H30** MEDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- 👩 **"L'ÉGALITÉ, C'EST EN COURTS" : COURT-MÉTRAGES SAMEDI 21 MARS 2015 À 14H30** MEDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- 👩 **PHARMACIE CASSAM CHENAI DIMANCHE 22 MARS 2015** 3 RUE MAURICE-RAVELÀ EPINAY / Tél. 01.48.26.84.55
- 👩 **CONSEIL COMMUNAUTAIRE PLAINE COMMUNE MARDI 24 MARS 2015 À 19H30** AU SIÈGE DE PLAINE COMMUNE

- 👩 **ACCUEIL PARENTS/ENFANTS AVEC LA PMI MARDI 24 MARS 2015 DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- 👩 **INFORMATIQUE EN ACCÈS LIBRE MARDI 24 MARS 2015 DE 16H30 À 20H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- 👩 **MUSIQUE : SORTIE À LA PHILARMONIE DE PARIS MARDI 24 MARS 2015 À 18H15** DÉPART DEPUIS LA PLACE J.B.-CLÉMENT / Tél. 01 49 40 76 04
- 👩 **ATELIER YOGA PARENT-ENFANT MERCREDI 25 MARS 2015 À 14H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- 👩 **ATELIER JARDINAGE MERCREDI 25 MARS 2015 À 14H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ☀ **SENIORS : DANSE ET POËLÉE AUVERGNATE JEUDI 26 MARS 2015 DÉPART À 9H30** POUR CHAILLY-EN-BIÈRE / Tél. 01 49 46 10 90
- 👩 **PERMANENCE "FRANCE BÉNÉVOLAT" VENDREDI 27 MARS 2015 DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- 👩 **JEU VIDEO : "JUST DANCE 2015" SAMEDI 28 MARS 2015 À 10H30** MEDIATHÈQUE MAX-POL-FOUCHET / Tél. 01 48 21 38 39
- 👩 **SORTIE EN FAMILLE À L'INSTITUT DU MONDE ARABE SAMEDI 28 MARS 2015** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- 👩 **PHARMACIE CATONNE DIMANCHE 29 MARS 2015** 177 AV. ELYSÉE-RECLUS À PIERREFITTE / Tél. 01.48.21.52.33
- 👩 **ENCOMBRANTS MARDI 31 MARS 2015** / Tél. 0800 074 904

Santé +

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)

8, rue de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 49 40 76 34

- **PRÉLÈVEMENTS**
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous
- **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **PLANNING FAMILIAL**
Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées par le docteur Nathalie Candiolo le lundi de 14h à 17h. ●

État civil

Naissances

- Kilyan Zodia
- Burak Eksi
- Solomon Miriuta
- Marc Midy
- Matthieu Midy
- Thilakshan Shanmuganathan
- Dalia Nait Cherif
- Imran Ibrahim
- Therno-Oussman Kamara

Décès

- Jean-Pierre Boidelique, le 28/02
- Badreddine Karmaoui, le 05/03

DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?
N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SERVICE COMMUNICATION

COMMUNICATION @ MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h, et le samedi de 9h à 12h les services : état-civil, logement, régie centrale).
Tél. 01 49 40 76 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus

à votre écoute

- Carinne Juste, **maire**, les 1^{ers} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernavy, **premier-maire adjoint**, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- **les adjoints au maire** reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.

- Michel Fourcade, **Conseiller général du canton de Pierrefitte**, reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h (sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27).

Permanences en mairie

- **Avocat conseil** : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Conseiller juridique** (accès au droit) : les 1^{ers} et 3^e mardis du mois de 14h à 17h.
- **Notaire** : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

- **Interprètes-écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Permanences au centre socioculturel Clara-Zetkin 01 49 98 91 10

- **L'assistante sociale de la CAF** reçoit sur rendez-vous le mardi matin au 01 48 26 42 97 ●

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Allo!
TÉL. 0 800 074 904
WEB plainecommune.fr
APP. plainecommune



VILLETANEUSE INFORMATIONS N°05 - MARS 2015 - HÔTEL DE VILLE
1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 89 • 93430 VILLETANEUSE • 01 49 40 76 00 • COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Christophe Barette, Claire Noury-Diarra, Pascal Marion, David Piehevin, Erwann Quéré • Photographies : Saddri Derradji, Erwann Quéré, DR • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré

Photo de couverture : Erwann Quéré • Impression et photogravure : Impigno sur papier labellisé PEFC / Imprimerie BAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 700 exemplaires • Numéro paritaire : 267 • ISSN : 1 288-068X